

AUJOURD'HUI

Éditorial

La démission de M. Lucien Bouchard est regrettable. Elle aggrave la crise constitutionnelle et signifie la fin du « beau risque » lancé par René Lévesque, écrit Paul-André Comeau.
Page 6

Idées

Pour Phyllis Lambert, directrice du Centre canadien d'architecture, le plan de l'arrondissement Centre de la Ville de Montréal manque de perspective d'ensemble.
Page 7



Louis Plamondon

Louis Plamondon hors du caucus ?

Plusieurs députés conservateurs du Québec, dont Louis Plamondon, appuient Lucien Bouchard et sont prêts à partir.
Page 2

L'avortement tue 125 000 femmes chaque année

Plus de 125 000 femmes meurent chaque année dans le monde à la suite d'avortements clandestins.
Page 3

La relève plus près de l'industrie

L'Association québécoise de l'électricité et de l'électronique organise l'exposition Technélec qui vise à rapprocher les étudiants de l'industrie.
Page 9



Alla Demidova

Alla Demidova à la Quinzaine

La comédienne soviétique Alla Demidova rend hommage au poète Vladimir Vyssotsky, décédé en 1980. Seul moment intéressant du premier week-end de la Quinzaine internationale de théâtre de Québec. La critique de Robert Lévesque.
Page 16

Décès d'Arthur Villeneuve

Le peintre primitif-moderniste Arthur Villeneuve est décédé durant la nuit de dimanche à hier, à Montréal, à l'âge de 80 ans.
Page 16

Lucien Bouchard claque la porte

Le gouvernement Mulroney vit sa pire crise constitutionnelle

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

MALGRÉ des pressions de dernière minute du premier ministre, Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, ex-ambassadeur du Canada en France et lieutenant québécois de Brian Mulroney, a résolu hier soir de claquer la porte fédérale, ne pouvant plus tolérer la tournure qu'Ottawa donne actuellement au dossier du lac Meech.

Même si le ministre réservait tard hier soir ses explications pour au-

jourd'hui, tous les préparatifs entourant son départ confirment que l'orientation que prennent les négociations amorcées récemment par le gouvernement fédéral pour débloquer l'impasse par la voie d'une résolution d'accompagnement sont au centre de sa démission.

Hier après-midi, le personnel politique de Lucien Bouchard mettait en effet la dernière touche à une déclaration-choc pour dénoncer aussi bien les forces au Canada anglais qui réclament des concessions constitutionnelles du Québec que les termes selon lesquels le gouvernement fé-

déral pilote l'ultime opération de sauvetage de l'accord.

En milieu de soirée, la publication de ce texte de démission était reportée à ce matin alors que le ministre quittait tout juste le 24 Sussex. Brian Mulroney y avait réuni de toute urgence son état-major au grand complet, y compris son ancien chef de cabinet Bernard Roy, très lié à Lucien Bouchard, pour tenter de prévenir un geste qui en plus de torpiller l'opération constitutionnelle actuelle, pourrait bien donner le signal d'une véritable saignée des troupes québécoises du parti conservateur.

Une heure après le départ du ministre, sa démission était confirmée par plusieurs sources.

« Je me dissocie de l'attitude équivoque que le gouvernement fédéral a adoptée vis-à-vis celles des recommandations du rapport Charest qui vident de leur sens l'accord du lac Meech », écrit Lucien Bouchard dans la déclaration qu'il préparait hier après-midi à la lumière de la vive réaction provoquée au Canada anglais par le fameux télégramme qu'il a expédié au Parti Québécois pour souligner l'anniversaire du référendum en fin de semaine.

Donnant à entendre qu'il ne pouvait tolérer que des « fédéralistes à Trudeau » imposent de nouveaux leurs conditions constitutionnelles au Québec, le ministre poursuit en parlant du « déshonneur » auquel s'exposent ceux qui « tenteraient de convaincre le Québec de participer à une conférence piégée ».

En fin de journée hier, alors que la nouvelle de l'annonce prochaine de sa démission circulait dans plusieurs cabinets ministériels, l'entourage de Lucien Bouchard ne voulait cependant pas confirmer qu'il était

Voir page 8: Bouchard

Encore 14 000 tonnes de résidus toxiques au sol à Saint-Amable

Louis-Gilles Francoeur

APRÈS avoir rejeté dans l'atmosphère 17 000 tonnes de gaz acides et toxiques, dont certains cancérigènes, l'incendie du dépôt de pneus de Saint-Amable a laissé sur le sol 14 000 tonnes de résidus composés de suies, d'acier et de fibres.

Ces matériaux ont eux aussi été contaminés, comme les 41 000 tonnes de terre et de sable sur le site, par les 1,5 million de litres d'huiles hypotoxiques et bourrées de métaux lourds, qui ont été générées sous l'action conjuguée des flammes et de la pyrolyse.

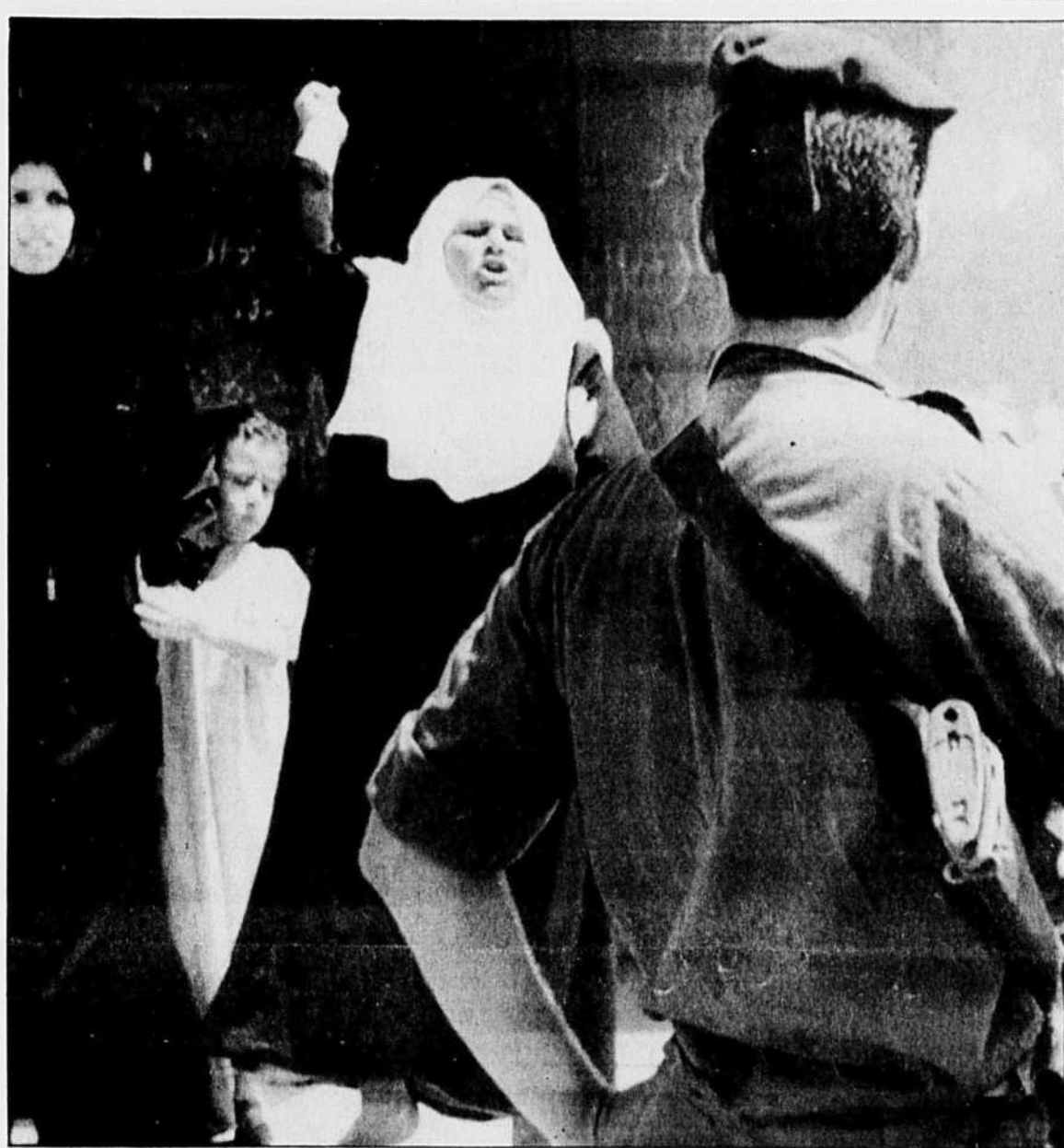
Tel est le « bilan environnemental » effectué hier pour LE DEVOIR par le Dr Christian Roy, un chimiste de l'université Laval, qui estime que « maintenant que l'incendie est terminé, commence le véritable défi pour l'environnement, c'est-à-dire mettre en sécurité rapidement les suies et le sol contaminé de l'ancien

dépôt en attendant de pouvoir les traiter avec une méthode sûre ». La chose est d'autant plus urgente, affirme ce chercheur, que les suies, la terre et le sable contaminés peuvent, d'après ses recherches, contenir des concentrations non négligeables de furannes, une cousine des dioxines tout aussi cancérigène et mutagène.

Le Dr Roy et son équipe étudient depuis des années la composition chimique des pneus. Lui-même a inventé un procédé industriel de pyrolyse, qui permettra éventuellement de séparer sous vide les six litres d'huile et le carbone utilisé pour fabriquer chaque pneu. Ces produits pourraient servir à la fabrication de nouveaux caoutchoucs en lieu et place de pétrole.

À partir des données souvent inédites de ses expériences, le Dr Roy a dressé un bilan des quantités de produits chimiques libérés dans l'environnement de Saint-Amable et de la région voisine. Il a basé son évaluation sur l'hypothèse que la quasi-to-

Voir page 8: Encore



Une Palestinienne des territoires occupés hurle son indignation aux policiers israéliens après l'arrestation de son fils qui lançait des pierres à Gaza hier.

Une flambée de violence inédite s'empare des territoires occupés

d'après AFP et Reuter

JÉRUSALEM — Comme une traînée de poudre, la violence a enflammé hier les territoires occupés par Israël à Gaza et en Cisjordanie, ainsi que les localités arabes situées en Israël même, au lendemain de la mort violente de 14 Palestiniens, sept sous les coups d'un tireur fou et sept autres sous les balles de l'armée d'occupation israélienne.

La Jordanie voisine a aussi été touchée par cette nouvelle flambée de violence, alors qu'un Palestinien a fait feu sur un autobus de touristes, dans la capitale Amman, blessant une dizaine de personnes, surtout des Français.

Tôt dimanche matin à Rishon le Zion, dans la bande de Gaza, un jeune civil israélien portant un uniforme militaire avait tué sept personnes et en avait blessé 10 autres, avant d'être maîtrisé. Un juge israélien a ordonné hier qu'Ami Popper soit soumis à un examen psychiatrique.

Son geste fou a été dénoncé par toute la classe politique israélienne, mais les adversaires du dirigeant conservateur Yitzhak Shamir ont blâmé son intransigence ainsi que l'attitude « brutale » de l'armée, devant l'actuelle recrudescence de l'intifada.

Les nouvelles violences d'hier ont fait au moins trois nouvelles

victimes palestiniennes et une juive. Des émeutes ont éclaté dans plusieurs villes arabes d'Israël. L'armée a placé sous couvre-feu un million d'habitants palestiniens des territoires occupés pour empêcher une répétition des scènes de la veille.

Malgré le couvre-feu, de violents affrontements ont éclaté pour la deuxième journée consécutive dans la bande de Gaza. Des hôpitaux ont rapporté que l'armée avait tué trois autres Palestiniens et fait au moins 50 blessés. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

« Des milliers de manifestants

Voir page 8: Une flambée

Les Roumains ont plébiscité le parti né de leur révolution

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Les sondages ne s'étaient pas trompés : c'est un véritable plébiscite qu'a connu dimanche le président roumain Ion Iliescu, qui a obtenu quelque 87 % des suffrages, lors des premières élections libres en Roumanie depuis plus d'un demi-siècle.

Malgré les dénonciations des perdants contre la « fraude » dont ils sont estimés victimes, les observateurs internationaux accourus en

Roumanie ont conclu, hier, à la relative régularité du processus de dimanche, malgré quelques « bavures ».

Aux élections parlementaires et sénatoriales, le Front de salut national (FSN, issu de la révolution) a lui aussi triomphé sur tous ses adversaires, quoique d'une façon un peu moins écrasante, avec quelque 70 % des sièges.

Le candidat du pouvoir aux élections présidentielles a recueilli

86,6 % des suffrages, selon les résultats officiels partiels publiés hier soir et portant sur 7 813 000 suffrages exprimés.

Le FSN de M. Iliescu obtient 69,3 % des voix à l'élection de la Chambre des députés et 69,9 % aux sénatoriales, a ajouté le Bureau électoral central (BEC).

Quelque 80 % des près de 16 millions d'inscrits, soit 12,8 millions de Roumains, auraient voté, selon une estimation officielle de la participa-

tion. Loin derrière, Radu Campeanu, du Parti national libéral, a obtenu 10,14 % des voix et Ion Ratiu, du Parti national paysan, 3,2 %.

À la Chambre des députés, l'Union démocratique magyare de Roumanie arrive deuxième avec 8,4 % des voix, une proportion qui correspond à peu près à ce qu'on évalue être la proportion de Hongrois ethniques vivant en Roumanie (surtout en Transylvanie).

Le Parti national libéral suit avec quelque 5 %, le Mouvement écologiste roumain (MER) obtenant quant à lui 2,5 %.

Optimiste et magnanime, M. Iliescu a promis hier de faire en sorte que la Roumanie « joigne les rangs des pays les plus riches d'ici la fin des années 1990 », et a offert à ses adversaires de se joindre à lui dans une coalition, idée qui n'a pas été accueillie favorablement par les per-

Voir page 8: Les Roumains

SE NOURRIR SANS FAIRE SOUFFRIR

John Robbins

Préface de Christian Lamontagne

La planète
Le tiers monde
Les animaux
Et nous

Il faut lire ce livre! C'est urgent!

Vous serez outré d'apprendre dans quelles conditions effroyables et de plus en plus déplorablement sont élevés les animaux dont vous vous nourrissez. Vous apprendrez comment on utilise à outrance toutes sortes de produits chimiques: hormones, pesticides, antibiotiques, pour maintenir en vie boeufs, veaux, vaches, cochons et poulets qui composent vos menus. Vous apprendrez enfin comment, sans le savoir, vous absorbez à votre tour tous ces produits chimiques qui ont des effets néfastes directs sur votre propre santé!

Stanké

480 pages — tableaux — photos — 24,95 \$

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Wild

mère, du Soviétique Gleb Panfilov, et la Caméra d'or, qui récompense un premier film, au film soviétique *Bouge pas, meurs et ressuscite* (Zamri oumri voskresni), de Vitali Kanevski.

Le Prix du Jury a été attribué à *Hidden Agenda*, du metteur en scène britannique Ken Loach. Il s'agit de l'un des films les plus controversés du Festival en raison de son sujet, la répression en Irlande du Nord par les forces de l'ordre britanniques.

Le Grand Prix du Jury Cannes 1990 a été attribué ex-aequo au film africain *Tilai*, et au film japonais *L'Aigillon de la Mort* (Shi no Toge).

Tilai est réalisé par le metteur en scène du Burkina Faso Idrissa Ouedraogo et *L'Aigillon de la Mort* par le Japonais Kohei Oguri.

◆ Une flambée

jettent des pierres. Les policiers sont sur les lieux. Les affrontements continuent », a déclaré un habitant de Nazareth à Radio-Israël.

Dans le quartier d'Ein Kerem à Jérusalem, un restaurateur juif a été tué à coups de poignard dimanche soir par ses employés arabes. Une organisation intégriste des territoires occupés, le Jihad islamique de Palestine, a revendiqué le meurtre, et annoncé la radio de l'armée israélienne.

La police a fait état d'une recrudescence d'attaques de véhicules israéliens à coups de pierres à Jérusalem-Est.

À New York, le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira aujourd'hui pour débattre des derniers développements dans les territoires occupés. À la suite de consultations à huis clos entre membres du Conseil de sécurité hier, un porte-parole de l'ONU a annoncé qu'une réunion publique aurait lieu ce matin.

Les 22 membres du groupe arabe aux Nations unies, dirigé ce mois-ci par Bahrein, avaient réclamé hier une réunion immédiate du Conseil sur la situation dans les territoires.

L'observateur adjoint de l'Organisation de libération de la Palestine à l'ONU, Riyad Mansour, a déclaré que le groupe arabe avait demandé au Conseil de sécurité de se réunir à Genève si nécessaire, étant donné qu'il serait plus facile pour le président de l'O.L.P., Yasser Arafat, d'assister aux débats en Suisse qu'à New York.

M. Arafat a demandé hier un visa aux autorités américaines pour assister aux travaux de ce matin, aux Nations unies.

Tous ces événements préoccupent vivement les dirigeants israéliens, qui craignent que l'intifada ne trouve là un second souffle et que l'image de l'État hébreu à l'étranger n'en souffre gravement.

« C'est la dernière chose qu'il nous fallait ! », s'est ainsi exclamé un collaborateur du président du conseil Yitzhak Shamir.

« C'est une chose terrible, qui survient juste avant le sommet de la Ligue arabe et au moment où les Américains nous font déjà des reproches à cause des colonies de peuplement », a déclaré un haut responsable du ministère des Affaires étrangères. « Cela accroît le danger de voir le monde entier se liguer contre nous », a-t-il ajouté.

Shamir a eu beau condamner « le meurtre honteux commis par un fou », l'attitude de l'armée à la suite de ce massacre semble avoir contribué à aggraver la situation.

A SURVEILLER

Ce soir à 19 h, conférence organisée par Club Ami-e et MAD (Mutualité, Aide, Défense des droits) sur le thème : *La discrimination selon l'âge, le sexe, l'origine ethnique et la santé mentale*, au 5621 Côte-des-Neiges, suite 3. Côte-des-Neiges. Entrée libre. 342-8015.

Le Centre Info-Femmes, 8446 à Hochelaga à Montréal vous invite à un café-rencontre sur les vacances, le mardi 5 juin à 9 h 30. Réserv. au 355-4529.

Ce soir à 20 h, l'Association québécoise des parents et amis du malade mental vous invite à une assemblée générale suivie d'une réunion d'échanges, au pavillon Maillou de l'hôpital Notre-Dame à Montréal (entrée rue Plessis). Entrée libre. 524-7131.

La Société québécoise de Psilogie tiendra sa prochaine réunion, le vendredi 25 mai à 19 h 30, au pavillon Marguerite d'Youville de l'Université de Montréal, 2375 chemin de la Côte Ste-Catherine. L'objet de la réunion : *Synchronicité et coïncidences*. 383-7940.

Radio Centre-Ville, la Radio communautaire et multilingue, organise un bazar les samedi 26 mai et dimanche 27 mai dans le cadre de ses activités d'auto-financement, de 9 h à 18 h, au 5214, boul. St-Laurent, coin Fairmount près du métro Laurier. Rens. : 495-2597 ou 495-1540.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; au Bateau Ville-Marie II, Vieux Port de Montréal, Quai Victoria (entrée Bonsecours), de 11 h à 20 h 30, et à St-Roch de l'Achigan, l'Achiganoise, 24, boul. Rémi-Henri, de 15 h à 20 h 30. Rens. : 937-2790.

Le mercredi 23 mai, l'équipe Seréna Rive-Sud offre à la population de la Montérégie une session de formation sur les méthodes d'auto-observation des signes de fertilité, à la Maison de l'Éducation des adultes, 25, chemin Chambly (coin St-Charles). Inscr. : 655-9323.

Aujourd'hui à 9 h 30, colloque sur la question de l'environnement en Égypte avec René Dumont, Charlotte Faquet, Jean-Pierre Revêret et Jean-Philippe Waabu, à l'UQAM, Pavillon Judith-Jasmin, local J-2930, 405 Ste-Catherine est à Montréal. 843-8585.

De violents affrontements ont été signalés dans la ville de Nazareth (Galiée), où la police a ouvert le feu sur des milliers de manifestants qui lançaient des pierres en direction des forces de l'ordre et scandaient des slogans anti-israéliens.

Des barrages de pierres ont été dressés, des drapeaux noirs et des drapeaux palestiniens brandis dans plusieurs autres villes et villages arabes d'Israël, tandis que les commerces sont restés fermés, indiquent-on de sources policières.

Des responsables de l'armée israélienne ont décidé, lors d'une réunion d'urgence de l'état-major à Tel-Aviv, de prendre des mesures sévères afin d'éviter de nouveaux débordements dans les territoires.

« Les affirmations de certains officiers israéliens selon lesquelles l'intifada est au point mort sont fausses, écrit le correspondant militaire du quotidien *Haaretz* (indépendant). Nous verrons dans les prochains jours si la journée de dimanche est un tournant dans l'intifada et si les Palestiniens passent à la lutte armée », souligne-t-il.

Ce massacre a également eu des répercussions dans la Jordanie voisine : dix personnes, dont neuf Français, ont en effet été blessées hier matin à Amman par un homme d'origine palestinienne.

L'auteur de l'attaque d'Amman, Ahmad Badouane, 30 ans, a été arrêté. Selon un haut responsable jordanien, il est originaire de Baït Neif, en Cisjordanie occupée.

De source autorisée, on indique que Badouane a voulu venger la mort d'un de ses proches tué à Rishton le 31 mars. Selon des témoins, il criait « Allah Akbar » (Dieu est grand) et « Gaza » (la bande de Gaza occupée par Israël depuis 1967) en tirant vers les touristes.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Badouane attendait à une station de cars, à 50 mètres de l'amphithéâtre romain que devaient visiter les touristes, l'arrivée des autocars les transportant.

Une fois que les 35 touristes des deux groupes, Kuoni et Estours, transportés par les groupes jordaniens Jet Tours et Royal Tours, ont mis pied à terre, Badouane, décrit par des témoins comme « jeune et de taille moyenne », a commencé à tirer au revolver dans leur direction.

Le roi Hussein de Jordanie s'est rendu au chevet des blessés, a-t-on appris de source autorisée.

L'attentat de Rishton le 31 mars avait été violemment dénoncé par les responsables jordaniens et le premier ministre, M. Moudar Badrane, l'a qualifié de « terrorisme d'État ».

Enfin, plusieurs milliers de personnes ont de leur côté manifesté dans les camps palestiniens de Bak'a (15 kilomètres au nord d'Amman), de Schniller (15 kilomètres à l'est d'Amman), de Hussein et de Waainsi (dans la capitale) pour dénoncer « le crime abject de Rishton le 31 mars ».

◆ Bouchard

sur le point de quitter le gouvernement, préférant décrire l'énoncé qui se préparait comme « une mise au point ».

Mais ses propos sont tels qu'ils ébranlent la dynamique même du gouvernement Mulroney. Dans la foulée du député de Mégantic-Compton-Stanstead, François Gérin, qui a quitté vendredi le caucus conservateur pour siéger comme indépendant et faire la promotion de la souveraineté-association, un certain nombre de députés fédéraux du Québec sont déjà en pleine réflexion sur leur appartenance à leur parti. Selon plusieurs, une dizaine d'entre eux pourraient imiter les Gérin et Bouchard. (Voir page 2).

« Cette crise interne sans précédent, la pire qui vit le gouvernement Mulroney, s'ajoute le bilan négatif de la tournée-éclair du sénateur Lowell Murray d'un bout à l'autre du Canada anglais en fin de semaine.

Même si officiellement l'ultime étape de son périple, à savoir un entretien avec Robert Bourassa prévu pour ce soir, est maintenue, tout indique que l'effort fédéral actuel fait l'objet d'une remise en question au plus haut niveau.

« Je ne peux pas prétendre que j'ai trouvé les éléments d'un consensus susceptible de croire qu'une conférence constitutionnelle aurait en ce moment de grandes chances de succès », a confessé Lowell Murray, au terme d'une des dernières étapes de sa mission hier après-midi.

Dans la même note pessimiste, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, en était à en appeler publiquement hier soir à la flexibilité de ses collègues des autres provinces, laissant lui aussi entendre qu'il fonde actuellement peu d'espoir sur le succès de l'opération.

De telle sorte que le gouvernement fédéral en est à évaluer, avant même la rencontre avec Québec, si l'accord du lac Meech a encore des chances d'être rescapé et à quel prix.

Dans ce climat de crise, les deux partis d'opposition à Ottawa entendaient réclamer dès aujourd'hui des explications quant au télégramme signé par Lucien Bouchard pour soulever les dix ans du référendum. Tout en parlant du vote de 1980 comme un des grands moments de l'histoire du Québec, le ministre fédéral rendait hommage à René Lévesque qui a appris, selon ses mots, aux Québécois qu'il appartient à eux seuls de décider de leur avenir.

Un geste que le chef libéral Herb Gray avait déjà qualifié de « stupéfiant et troublant ». Il n'avait pas réclamé clairement la démission du ministre, mais certains députés, comme le libéral John Nunziata, qui accusait le mois dernier les « séparatistes d'être des traîtres, des racistes et des bigots », exigent maintenant la tête de Lucien Bouchard. Ils l'ont.

Le coup de théâtre qu'a constitué ce télégramme a relégué à l'arrière-plan le passage en coup de vent du sénateur Lowell Murray dans huit des dix provinces canadiennes en fin de semaine. Ce dernier a alors soumis aux premiers ministres du Canada anglais des textes juridiques susceptibles d'articuler les principales recommandations faites par le comité Charest en vue de l'élaboration d'une éventuelle résolution d'accompagnement à l'accord du lac Meech.

Mais au moins une province, celle de Terre-Neuve, avait préparé sa propre version des clauses à greffer sous forme d'ajouts à l'accord. Tout indique que le langage de Terre-Neuve est de nature à circonscrire les acquis de l'entente originale, tandis que le gouvernement fédéral s'est engagé à couvrir ses ajouts en des termes qui ne diminueraient pas la portée de l'accord. Selon certaines sources, Ottawa serait même disposé à éliminer toute allusion à ce que la clause de société distincte « ne diminue pas » la Charte des droits, un projet de clause qui a fait sursauter Québec.

Nul ne sait encore quel avenir politique prépare le ministre de 52 ans et où.

◆ **Encore**

talité des 32 000 tonnes de pneus encore présents sur la terre de M. Jean-Paul Mireault a brûlé ou s'est décomposée sous l'effet de la pyrolyse. Québec évalue, pour sa part, à 50 000 tonnes l'accumulation de pneus avant l'opération déchetage. Selon les chiffres du ministère de l'Environnement, il en restait 35 000 tonnes au moment de l'incendie.

Selon le Dr Roy, « il faut absolument récupérer rapidement les suies imbibées d'huiles car, avec la neige et les pluies, une part importante de ces produits toxiques se répandra dans l'environnement voisin du site ». À son avis, sauf pour les pneus qui ont échappé au sinistre, « ce qui reste n'a aucune valeur commerciale pour une compagnie comme Ani-Mat ». Et, ajoute-t-il, il sera du reste dangereux pour des employés non préparés ou mal équipés de travailler avec des matériaux aussi contaminés.

Les recherches du Dr Roy indiquent que 55 % du poids d'un pneu est fait d'huiles (« vapeurs condensables » en pyrolyse); 25 %, de noir de carbone; 14 %, d'aciers et de fibres utilisés pour la structure du pneu et, finalement, 6 % de gaz divers.

Le portrait est légèrement différent lorsqu'un pneu brûle à l'air libre. Les proportions sont 30 % pour l'huile, 30 % pour le noir de carbone, 14 % pour l'acier et les fibres et 26 % pour les gaz, explique le chercheur.

À son avis, les tiers des 9600 tonnes de « vapeurs » d'huile produites par la pyrolyse et la combustion ont fini par se condenser, formant environ 2 millions de litres d'huiles qui ont imbibé les suies ainsi que la terre et le sable de ce milieu agricole.

Sanivan a pompé jusqu'ici quelque 400 000 litres d'huiles et d'eau, ce qui laisserait sur le site entre 1,7 et 1,8 million de litres d'huiles hautement contaminées qui ont imbibé la surface du dépot, soit 39 000 mètres carrés.

Il y a 1,2 mètre de terre et de sable sous l'ancien dépôt de pneus que les contaminants ont imbibé avant de s'arrêter à la couche d'argile. Cette couche relativement imperméable force l'huile et les contaminants qui la composent à filer de côté vers les trappes à hydro-carbures plutôt qu'en profondeur, comme ce fut le cas pour les toxiques de la lagune de ville Mercier.

Selon le chimiste de Laval, l'action conjuguée de la combustion et de la pyrolyse devrait laisser sur place à Saint-Amable 9600 tonnes de noir de carbone et 4480 tonnes d'acier et de fibres. Aux 8320 tonnes de gaz toxiques émis par l'action des deux phénomènes s'ajoutent les 8500 tonnes de « vapeurs condensables » d'huiles qui ont plutôt filé dans l'air en raison de la température très intense, qui atteignait 1800 Centigrades au plus fort du sinistre.

Le Dr Roy a remis au DEVOIR une liste partielle des 300 produits chimiques qu'on trouve dans la fraction la plus volatile des huiles générées par une pyrolyse de pneu. Cette liste inédite comprend 21 molécules de benzène, du toluène et du xylène, trois produits toxiques, voire cancérigènes. C'est dans cette liste qu'apparaissent les dibenzo-furanes identifiés par le Dr Roy.

D'infimes doses peuvent tuer des animaux de laboratoire et de plus infimes encore déclenchent des cancers et des mutations génétiques chez les mêmes cobayes.

Le Dr Roy n'a jamais identifié de dioxines dans des huiles obtenues à partir de pyrolyse de pneus. Mais le chercheur n'exclut pas qu'on en trouve éventuellement, comme ce fut le cas à Hagersville, en raison de la possibilité que certains fabricants aient pu incorporer des atomes de chlore dans leur formulation pour améliorer la résistance des pneus à la chaleur. Il entend vérifier cette possibilité cette semaine grâce à la bouteille de « Cru Saint-Amable 1990 », qu'il a récolté samedi lors d'une visite du site.

Le Dr Roy a aussi relevé la présence de phénols dans ses études sur les pneus pyrolysés. Ces produits sont d'autant plus dangereux qu'ils sont solubles dans l'eau et que les trappes à hydro-carbures, comme celle de Saint-Amable, ne constituent pas un obstacle infranchissable.

Les 17 000 tonnes de gaz générées par ce incendie n'ont pas menacé les humains parce qu'ils se sont élevés dans les airs et se dispersés sous l'action du vent. Mais si les humains s'en tirent, ce n'est pas le cas de l'écosystème qui reçoit cette pollution, aussi diffuse soit-elle. Une partie importante des suies a aussi filé par les airs. Elles sont riches en hydro-carbures aromatiques polycycliques, un autre produit cancérigène.

Dans les premières heures du sinistre, on pouvait voir retomber, comme des rideaux de pluie, ces suies au-dessus du fleuve ainsi que les huiles qui se condensaient lorsqu'elles atteignaient l'air plus froid du Saint-Laurent.

Il n'y a pas de méthode connue et sécuritaire actuellement, selon le Dr Roy, pour se débarrasser des 9600 tonnes de suies et des 41 000 tonnes de sable imbibées par les 1,8 million de litres d'huiles contaminées que pourrait contenir le site incendié.

Les brûler coûterait une fortune, dit-il. Reste la construction d'une cellule à double paroi. Mais ce devrait être, dit le Dr Roy, une « solution temporaire » car seule une destruction totale ou un recyclage intégral débarrasserait le milieu de Saint-Amable de cette bombe environnementale à retardement.

Le Dr Roy estime que le procédé de pyrolyse, c'est-à-dire la séparation des molécules sous l'action de la chaleur en l'absence d'oxygène sous la montagne de pneus, se poursuivra « encore quelques jours, jusqu'à ce que la chaleur se dissipe et que les gaz de pyrolyse aient été libérés ».

On pouvait effectivement voir hier des vapeurs blanches se dégager du site, provenant sans doute de la pyrolyse dont parle le Dr Roy. Et, comme elle le fait depuis quatre jours, la firme Sanivan a continué à pomper hier environ 100 000 litres d'eau et d'huiles (55 % serait de l'huile).

Si on laisse ces 15 500 tonnes de produits contaminés sur le site (huiles, noir de carbone, acier et fibres), conclut le Dr Roy, il y aura nécessairement migration quelque part d'autant plus dangereuse qu'on y trouve, en plus, des concentrations importantes de métaux lourds, provenant des différents procédés de fabrication. Le zinc, qui est particulièrement toxique pour la faune aquatique, est généralement le plus important. On l'utilise pour empêcher de rouiller le métal utilisé dans la structure des pneus.

◆ Les Roumains

Dans sa première interview depuis l'annonce des résultats provisoires des élections, Ion Iliescu a déclaré qu'il voulait faire de la Roumanie une social-démocratie, à l'image de la Suède.

« Nous voulons atteindre le niveau des pays les plus développés d'ici la fin du siècle », a déclaré Iliescu lors d'une interview à Reuter et à la télévision française TF1.

« En ce qui concerne la vie économique et sociale, nous devons nous inspirer de l'expérience de la social-démocratie en Europe occidentale, à commencer par le régime suédois, le premier à s'être engagé sur le chemin du bien-être social dans les années 1930 », a-t-il dit.

Au chapitre de la politique étrangère, il a déclaré que la Roumanie maintiendrait de bonnes relations avec l'URSS et continuerait à faire partie du Pacte de Varsovie et du COMECON, le marché commun des pays de l'Est, tant que ces organisations existent.

Iliescu, ancien membre du Parti communiste, s'est défendu de vouloir ramener la Roumanie vers le communisme, comme l'en a accusé Ion Ratiu, candidat malheureux à l'élection présidentielle.

Le dirigeant du Front de salut national (FSN), qui dirige la Roumanie depuis la chute du dictateur communiste roumain Nicolae Ceausescu en décembre dernier, a ajouté qu'il n'avait rien contre une enquête sur

La SQ abandonne son enquête à Saint-Amable

Caroline Montpetit

LES ENQUÊTEURS de la Sûreté du Québec abandonnent pour l'instant l'enquête sur l'incendie de pneus de Saint-Amable, à défaut de preuves et d'indices pouvant déterminer les causes de l'incendie.

Ils conservent toutefois l'hypothèse selon laquelle le feu aurait été allumé de façon accidentelle.

« On n'a rien trouvé pour l'instant qui pourrait déterminer que l'incendie est d'origine criminelle. On croit que le feu aurait pris naissance dans un tas de broussailles, près du cours d'eau qui longe le site. Mais ça demeure une hypothèse, parce qu'on manque de preuves. Si ce n'est pas criminel, il faut bien qu'il y ait eu une mécanique quelconque qui ait provoqué l'incendie », a déclaré André Blanchette, agent de relations pour la Sûreté du Québec.

Les enquêteurs s'entendent d'ailleurs pour dire qu'un incendie pareil peut difficilement s'allumer sans l'aide d'un accélérateur. L'hypothèse du feu de broussailles est retenue du fait que les agents de la Sûreté ont d'abord aperçu une fumée blanche s'échappant du brasier, plutôt que la fumée noire se dégageant normalement d'un incendie de pneus.

« L'enquête est donc terminée pour l'instant, à moins que quelqu'un ne vienne nous déclarer que c'est lui qui a allumé l'incendie », ajoute Denis Hachez, responsable des relations publiques à la Sûreté du Québec.

Hier, la Sûreté du Québec n'avait toujours pas interrogé M. Norman

Jacques, chef d'équipe des pompiers de Saint-Amable et entrepreneur en électricité, qui est allé effectuer des travaux, quelques heures avant l'incendie, sur le filage de la déchiqueteuse d'Ani-Mat, à quelques 150 pieds du foyer présumé du brasier.

« Il y a avait un fil de coupé sur la déchiqueteuse, qui était remplacé temporairement depuis quelques semaines. Je suis allé le remplacer de façon permanente. Il n'y avait d'ailleurs absolument personne sur le site, a-t-il dit au DEVOIR hier. C'est un travail que j'avais à faire depuis longtemps, et je suis sûr que ce n'est pas ça qui a mis le feu, parce que c'est beaucoup trop loin du foyer de l'incendie ».

Ani-Mat est la compagnie de Saint-Élie d'Orford qui avait obtenu du gouvernement du Québec le contrat de déchiquetage de l'ensemble des pneus de Saint-Amable. La déchiqueteuse était défectueuse le jour de l'incendie et aucun employé d'Ani-Mat n'était sur les lieux.

De son côté, le chef des pompiers de Saint-Amable, Narcisse Gemme, conteste l'hypothèse du feu de broussailles. M. Gemme, qui était l'un des premiers sur le site de l'incendie, croit plutôt que l'incendie a pris naissance à même les pneus, dans un îlot séparé de l'amas principal.

« Je travaillais dans mon entrepôt lorsque le feu s'est déclenché, et les portes étaient ouvertes. Ma maison est à un kilomètre et demi du site, mais je vois très bien les pneus de mon entrepôt. La fumée ne partait pas du cours d'eau, mais bien d'un petit îlot séparé de l'amas de pneus », explique-t-il.

les irrégularités électorales relevées par les candidats de l'opposition.

Une telle enquête pourrait mettre en lumière plus de malversations de la part de leurs partisans que du fait du FSN, a-t-il dit.

Comme on lui demandait si le premier ministre par intérim Petre Romer conserverait son poste, il a déclaré : « Peut-être. Nous n'en avons pas encore discuté ».

Les observateurs internationaux venus en Roumanie se sont déclarés hier réservés et critiques, mais ils n'ont pas dénoncé de fraudes organisées lors du scrutin de dimanche.

Ces observateurs, qui étaient près de 600, sont venus principalement d'Amérique et d'Europe.

C'est de leur verdict que dépendra en partie l'admission de la Roumanie dans le forum des démocraties occidentales et à l'octroi d'une aide économique.

Si ces observateurs ont considéré que ces élections étaient une première étape, ils ont demandé une consolidation de la démocratie.

Les critiques les plus sévères ont été émises par l'Union démocratique européenne (UDE) qui réunit des députés en général membres de partis de droite. Pour cette délégation, dans la plupart des pays européens, des élections tenues dans de telles conditions auraient été annulées.

Le chef de la délégation, M. Andreas Khol (Autriche), a notamment considéré comme irrégulière l'insuffisance du nombre de bureaux électoraux et le fait que de nombreuses personnes non enregistrées aient voté.

Un des observateurs de cette mission a cependant relevé que « les irrégularités ont été plus graves durant la campagne que le jour du vote ».

L'Internationale socialiste, qui avait huit observateurs, va proposer au gouvernement roumain la formation d'une commission pour évaluer « la légitimité » du scrutin.

Les partis d'opposition avaient, en effet, à plusieurs reprises durant la campagne dénoncé « un climat de violence, de terreur et de calomnies ». Après avoir menacé de boycotter les élections, le Parti national libéral, le Parti national paysan et les sociaux-démocrates avaient cependant décidé de se maintenir dans la course électorale.

Le représentant du président américain George Bush a estimé que ce scrutin était un « pas de géant » vers la démocratie. M. Garrey Carruthers a cependant ajouté que la justice devait se prononcer immédiatement sur les allégations de fraude avancées par l'opposition pour faire la lumière et ne pas miner la confiance des Roumains dans le scrutin.

M. Carruthers a indiqué qu'il recommanderait au président que la Roumanie satisfasse à deux condi-

tions : clarification des accusations de fraude et presse libre, avant de pouvoir obtenir de Washington la « clause de la nation la plus favorisée ».

L'opposition déconforte a dénoncé le processus électoral de dimanche. Radu Campeanu, le candidat du Parti national libéral, et Ion Ratiu, présenté par le Parti national paysan, ont tous deux estimé « frauduleux » et « irrégulier » le déroulement du scrutin.

Quant à Doina Cornea, dissidente fameuse sous Ceausescu et ardente critique du « néo-communisme » du FSN issu de la révolution de décembre, elle a mis en doute, hier, l'équité des élections.

« La fraude a débuté il y a deux ou trois mois, pendant la campagne électorale », a déclaré Cornea dans une interview téléphonique à Reuter. Cette campagne malhonnête ne peut avoir que des résultats qui ne reflètent pas la réalité, a-t-elle ajouté.

« On a mystifié les esprits et les consciences. Ce n'était pas des élections libres puisque la campagne n'était pas libre », a estimé Cornea, qui vit à Cluj.

22 mai

par la PC et l'AP

1987: l'athlète en fauteuil roulant Rick Hansen, de Vancouver, termine son tour du monde; affrontements entre Hindous et Musulmans à New Delhi; plus de 200 morts en une semaine; un projet de loi autorisant le divorce est adopté en Argentine.

1985: deux Français, Jean-Paul Kauffmann, journaliste, et Michel Seurat, chercheur, sont enlevés à Beyrouth; l'explosion d'une voiture piégée dans le secteur chrétien de Beyrouth fait 60 morts et 190 blessés.

1982: Londres annonce que 5000 soldats britanniques ont débarqué aux Malouines, où ils ont établi une tête de pont.

1980: huit mineurs sont ensevelis dans une mine de Val-D'Or.

1979: le chef du Parti progressiste conservateur, Joe Clark, devient le plus jeune premier ministre du Canada de l'histoire canadienne, en étant porté au pouvoir à la tête d'un gouvernement minoritaire.

1975: la Rhodésie est exclue des Jeux olympiques en raison de sa politique raciale.

1974: le ministre canadien des Affaires extérieures Mitchell Sharp annonce la suspension des exportations d'équipements nucléaires à l'Inde, à la suite d'un test nucléaire effectué par ce pays.

1966: un tremblement de terre de force 8,8 sur l'échelle de Richter frappe Concepcion, au Chili.

1963: en conférence à Ottawa, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN approuvent en principe la création d'une force nucléaire au sein de l'alliance.

1939: Hitler et Mussolini signent le Pacte d'acier, une alliance militaire et politique qui lie pour 10 ans l'Allemagne et l'Italie.

1918: des avions allemands bombardent Paris.

1915: catastrophe ferroviaire en Écosse; trois trains se tamponnent faisant 227 morts et 250 blessés.

1906: les frères Wright obtiennent un brevet pour leur invention; l'aéroplane; les derniers soldats britanniques au Canada quittent Esquimaut, en Colombie-Britannique.

1885: mort de l'écrivain et poète français Victor Hugo, né en 1802.

1867: la reine Victoria donne la sanction royale à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

1611: arrivée des premiers Jésuites en Nouvelle-France.

1216: l'armée de Louis VIII envahit l'Angleterre.

Ils sont nés un 22 mai: le compositeur allemand Richard Wagner (1813-1883); l'écrivain français Gérard de Nerval (1808-1855); l'écrivain britannique Arthur Conan Doyle (1859-1930); le chanteur, compositeur et acteur français Charles Aznavour (1924).

